

« L'AÉRONAUTIQUE ... Pourquoi Pas MOI ? »

Règlement de l'opération 2023

Vous avez entre 14 ans et 23 ans
Venez découvrir les métiers et les carrières de l'aéronautique et de l'espace
et ...

Gagnez un « vol de découverte »

Le Comité Départemental Aéronautique de la Gironde, le Rectorat de l'Académie de Bordeaux, le CIRFA de Bordeaux (Armée de l'Air et de l'Espace, Armée de Terre, Marine Nationale), le Bordeaux Yvrac Aéro Club, l'Aéro Club de Bordeaux, le Dassault Aéro-Club Aquitaine, en partenariat avec l'association "Aéronautique en Milieu Scolaire en Aquitaine" (AMSA), l'Association Française des Femmes Pilotes, l'Association Aéronautique et Astronautique de France (3AF - groupe régional Aquitaine -), Bordeaux Aquitaine Aéronautique et Spatial (BAAS), l'Association Aéronautique d'Aquitaine -Planeurs Bordeaux Montesquieu -, les écoles Aérocampus, Evering et ELISA, organisent avec le soutien du Conseil Départemental de Gironde trois **journées de découverte des métiers, formations et activités de l'aéronautique** comportant un jeu-concours avec pour récompense des vols de découverte (« baptêmes de l'air ») offerts par le Comité Départemental Aéronautique de la Gironde et par l'Armée de l'Air et de l'Espace.

Article 1 : Dates et lieux de l'opération (horaire 8 h 45 -18 h)

1 - Le samedi 30 septembre 2023 sur l'aérodrome de Bordeaux-Yvrac

BORDEAUX YVRAC AERO CLUB
Chemin de Mirefleurs – 33370 YVRAC
Tél. 05 56 06 68 14 contact@byac.org

2 – Le samedi 14 octobre 2023 sur l'aérodrome de Léognan,

AERO CLUB DE BORDEAUX et DASSAULT AERO CLUB AQUITAINE
Aérodrome de Bordeaux-Léognan-Saucats
303, route de Mont-de-Marsan 33850 LEOGNAN
Tél. 06 86 77 21 12 anniejourdain33@gmail.com
06 80 30 71 63 yves.gherardi@orange.fr

Article 2 : Conditions d'inscription

Le jeu-concours est ouvert à tous les jeunes du département de la Gironde, âgés au jour du jeu-concours d'au moins 14 ans et au plus de 23 ans.

Article 3 : Inscription des élèves

Dès que l'établissement a diffusé l'information sur l'opération, les élèves qui souhaitent y participer ont à accomplir deux opérations :



« L'AÉRONAUTIQUE ... Pourquoi Pas MOI ? »

Règlement de l'opération 2023

1 - Ils doivent s'inscrire auprès de leur établissement. Celui-ci choisit la date et l'aérodrome qui lui convient, et utilise le bulletin d'inscription joint (formulaire annexe 1). **Les listes d'inscrits totalement renseignées sont à envoyer directement par courrier électronique au format « Word » au plus tard le**

mercredi 27 septembre 2023 à contact@byac.org (Yvrac)

mercredi 11 octobre 2023 à anniejourdain33@gmail.com et yves.gherardi@orange.fr (Léognan)

2 - Ils doivent demander, s'ils sont mineurs, **une autorisation parentale** avec droit à l'image, renseignée et signée par leurs parents selon le modèle joint (formulaire annexe 2). Cette autorisation est à **fournir obligatoirement** le jour de la manifestation par les élèves âgés de moins de 18 ans.

Important :

L'inscription à l'opération comporte un **engagement moral à être présent et à respecter l'horaire indiqué** (matin 8 h 45, après-midi 13 h 45) : les organisateurs se mobilisent fortement pour accueillir tous les inscrits, ils comptent sur le sens des responsabilités des participants prévus.

Article 4 : Déroulement des épreuves du concours

Les élèves inscrits doivent se présenter à 8 h 45 (le matin) ou 13 h 45 (l'après-midi). Ils doivent **personnellement rechercher**, sur les différents stands présents, **les réponses à un QCM** sur les formations professionnelles proposées par l'Education Nationale et les écoles aéronautiques, les métiers de l'industrie aéronautique (associations BAAS - Bordeaux Aquitaine Aéronautique et Spatial - et AAAF), les formations et les carrières proposées dans le domaine aéronautique par l'armée de l'Air, l'armée de Terre et la Marine Nationale, les aéro-clubs et les formations au pilotage qu'ils dispensent dans les différentes disciplines, le brevet d'initiation aéronautique (BIA).

Des groupes d'élèves sont pris en charge par les responsables des différents stands d'information qui mettent à leur disposition des documents et supports leur permettant de trouver *–sans aide extérieure* - les réponses aux Q.C.M. Ces élèves effectuent ainsi un parcours pédagogique d'une durée totale d'environ 40 minutes.

La réussite à ce Q.C.M., corrigé le jour même, permet aux élèves ayant obtenu les meilleurs résultats de réaliser un vol de découverte (dit "baptême de l'air ") d'une durée de 20 à 30 minutes lors de cette journée, sous réserve de conditions météorologiques satisfaisantes et de présentation de l'autorisation parentale si nécessaire.

Les élèves se présentent aux stands suivants (certains stands ne sont pas présents à toutes les manifestations) :

Atelier	Animateur responsable	Thème
1	Aéro-Club	Découverte des formations au pilotage



« L'AÉRONAUTIQUE ... Pourquoi Pas MOI ? »

Règlement de l'opération 2023

2	Armée de l'Air et de l'Espace	Découverte des formations, les métiers et carrières aéronautiques des forces armées.
3	Armée de Terre	
4	Marine Nationale	
5	3AF groupe régional Bordeaux	Découverte de l'industrie aéronautique et spatiale en Aquitaine et de son patrimoine.
6	Rectorat de Bordeaux et AMSA	Découverte des formations initiales sous statut scolaire et du Brevet d'Initiation Aéronautique.
7	Aérocampus	Présentation des formations en maintenance aéronautique
8	ELISA	Formation d'ingénieur aéronautique
9	EVERING / ENSPIMA	Formations en maintenance aéronautique
10	Bordeaux Aquitaine Aéronautique et Spatial	Découverte des métiers de l'industrie aéronautique et spatiale.
11	Association Française des Femmes Pilotes	Promotion des femmes dans les activités aéronautiques
12	Association Aéronautique Aquitaine Planeur Bordeaux Montesquieu	Découverte du vol à voile. Opération « Vu du ciel »
13	Conservatoire de l'Air et de l'Espace d'Aquitaine	Mémoire de l'aéronautique Présentation d'avions anciens
14	Autre	

Article 5 : réalisation des vols

Des vols de découverte - dits "baptêmes de l'air" - sont à gagner lors de ce jeu. Leur nombre est déterminé par les partenaires fournissant les bons de vol. Au cas où les vols ne pourraient être effectués le jour même, il appartient aux jeunes concernés de se mettre en rapport avec l'aéro-club pour déterminer une autre date de réalisation. Les bénéficiaires se doivent de respecter leur engagement à réaliser le vol, car leur défaut priverait un autre jeune de cette récompense.

NB : un seul vol par élève pour l'ensemble des opérations.



« L'AÉRONAUTIQUE ... Pourquoi Pas MOI ? »

Règlement de l'opération 2023

Personnes à contacter pour plus d'informations

Pour répondre à toutes vos questions et vous fournir toutes les informations que vous souhaitez, vous pouvez prendre contact avec les personnes ressources mentionnées dans le tableau ci-dessous.

Bordeaux Yvrac Aéro Club	Clément D'ESPARBES	06 71 68 24 52 clement.desparbes@laposte.net
Aéro Club de Bordeaux	Annie JOURDAIN	06 86 77 21 12 anniejourdain33@gmail.com
Dassault Aéro-Club Aquitaine	Yves GHERARDI	06 80 30 71 63 yves.gherardi@orange.fr
Rectorat Inspection	Jean-Pierre MÉAU Délégué académique au CIRAS	06 18 54 25 52 jean-pierre.meau@ac-bordeaux.fr
Centre d'Information et de Recrutement des Forces Armées	CIRFA-Air de Bordeaux	05 57 53 60 22 cirfa-air-bordeaux.fct@def.gouv.fr
Comité Départemental Aéronautique Gironde	Sylvain SAIGHI	06 80 33 99 99 cdaerogironde@gmail.com
Planeurs Bordeaux Montesquieu	Roland BILLEREY	06 06 48 11 34 rbillerey@orange.fr
AMSA	Marie-Christine ROY-CONTANCIN	06 25 91 86 52 administrateur@amsaquitaine.fr
3AF	Claude MOTEL	06 17 95 59 47 cmotel33@gmail.com
Association des Femmes Pilotes	Claire TELLIER	claire.affp@mail.com 06 48 87 67 00
Aérocampus	Sandra PERNET	sandra.pernet@aerocampus-aquitaine.com 06 15 81 84 37
ELISA	Manuelle GEFFROY	06 48 95 76 72 m.geffroy@elisa-aerospace.fr
EVERING / ENSPIMA	Denis MICHAUD	06 63 30 61 43 denis.michaud@u-bordeaux.fr
Conservatoire de l'Air et de l'Espace d'Aquitaine	Alain ARPINO	06 15 43 55 54 president.caea@gmail.com

